

Séance extraordinaire du 23 février 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt-troisième jour du mois de février deux mille quinze à dix-huit heures vingt, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale par intérim, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-01-71

Période de questions

Quatre personnes assistent à la séance. Une personne pose une question et émet des commentaires.

CV-2015-01-72

Demande de participation à l'audience de l'Office national de l'énergie concernant le projet *Oléoduc Énergie-Est* de TransCanada

[Document d'aide à la décision DG-2015-056-R-1](#)

ATTENDU QUE le projet *Oléoduc Énergie-Est* de TransCanada est déposé auprès l'Office national de l'Énergie afin d'être expertisé par cet organisme;

ATTENDU QUE ce projet a des impacts majeurs sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, et spécifiquement sur le territoire de la ville;

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Québec a demandé de participer au processus d'audience de l'Office national de l'Énergie, et déposera un mémoire à cet effet, et que la Ville continuera à s'impliquer activement à la réflexion de la Communauté métropolitaine de Québec concernant les impacts métropolitains de ce projet;

ATTENDU QUE la Ville demeure l'entité de la Communauté métropolitaine de Québec la plus concernée par ce projet, et a l'intention de déposer son propre mémoire auprès de l'Office national de l'Énergie, afin d'identifier avec plus de détails ses préoccupations et ses questionnements spécifiques quant à ce projet traversant le territoire lévisien d'est en ouest et du nord au sud afin de relier la raffinerie Valero;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De demander à l'Office national de l'énergie de participer au processus d'audience de cet office concernant le projet *Oléoduc Énergie-Est* de TransCanada et de demander à la Direction générale d'effectuer les démarches requises à cet effet.

De mandater la Direction générale afin de poursuivre sa collaboration avec la Communauté métropolitaine de Québec et pour préparer le mémoire regroupant les préoccupations et questionnements spécifiques de la Ville en vue de l'audience publique de cet office.

De transmettre la présente résolution à cet office, à la Communauté métropolitaine de Québec, aux ministres responsables des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale Nationale, au ministre du Tourisme et au ministre du Travail, au député fédéral de Lévis-Bellechasse et Les Etchemins, au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et au président de la Conférence des Préfets de la Chaudière-Appalaches et préfet de la municipalité régionale de comté de Bellechasse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-01-73

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité organisée par l'Association québécoise des transports

[Document d'aide à la décision DG-2015-057-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner à participer à l'activité organisée par l'Association québécoise des transports le 2 mars 2015 à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-01-74

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2015-01-75

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2015-01-76

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

À 18 heures 32, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
